



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

## Enseignants

Question écrite n° 6291

### Texte de la question

Mme Martine Daugreilh attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, sur le mécontentement des enseignants du second degré concernant leur rémunération. En effet, ces enseignants souhaitent non seulement un rattrapage de salaire en tant que fonctionnaires mais aussi et surtout une significative revalorisation spécifique de leur traitement en tant que professeurs dont le niveau de vie s'est dégradé de façon considérable par rapport à des catégories dont les rémunérations étaient inférieures ou identiques au départ. Il leur avait promis un plan de revalorisation des traitements des professeurs après celui des instituteurs qui s'est achevé en janvier 1988. Or, dans la loi de finances pour 1989, il n'a été prévu que 0,14 p 100 du budget de l'éducation nationale pour les professeurs, ce qui est nettement insuffisant. Elle lui demande donc de prendre des mesures pour mettre en place un plan de revalorisation des traitements de professeurs.

### Texte de la réponse

Reponse. - Le projet de loi de finances pour 1989 traduit la priorité donnée à l'éducation. Les moyens dégagés permettront notamment de mettre en place une politique active de recrutement et de porter, en cinq ans, le nombre de postes mis aux concours du CAPES et de l'agrégation de 10 000 à 15 000. Par ailleurs, la revalorisation de la situation des enseignants a fait l'objet, dans le cadre du projet, d'une provision de 300 millions de francs. Cette provision n'est toutefois qu'une première étape dans la mise en œuvre du dossier de revalorisation de la condition enseignante. Dès le mois de janvier, en effet, des négociations seront conduites avec l'ensemble des partenaires de l'éducation nationale, notamment avec les organisations syndicales représentatives, en vue d'aboutir à des propositions concrètes de revalorisation de la situation de tous les enseignants.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Daugreilh Martine](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 6291

**Rubrique :** Enseignement secondaire : personnel

**Ministère interrogé :** éducation nationale, jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** éducation nationale, jeunesse et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 décembre 1988, page 3496